

DIFFICILE DE SAVOIR À QUOI PENSE PAUL BIYA, PASSÉ MAÎTRE DANS L'ART DE CULTIVER LE MYSTÈRE ET LE SECRET DURANT PLUS DE 30 ANS DE POUVOIR SOUVERAIN : IL N'A JAMAIS AUSSI BIEN PORTÉ LE QUALIFICATIF DE « SPHINX ». ET BIEN MALIN CELUI QUI POURRAIT DIRE QUEL SCÉNARIO SE DESSINE POUR LE CAMEROUN DANS CE SEPTENNAT CENSÉ SE POURSUIVRE JUSQU'EN 2018 AVEC UN CHEF DE L'ÉTAT ACTUELLEMENT ÂGÉ DE 80 ANS. CERTES, UNE ANOMALIE EST ENFIN RÉPARÉE DANS LE SYSTÈME POLITIQUE CAMEROUNAIS, PUISQUE LA CONSTITUTION DE 1996 PRÉVOYAIT UN SÉNAT, ET QU'IL A FALLU PATIENTER PRÈS DE VINGT ANS POUR QUE CETTE CHAMBRE BASSE DU PARLEMENT VOIE LE JOUR. DÉJOUANT TOUS LES PRONOSTICS, PAUL BIYA A CONFIE LA PRÉSIDENTIE DU SÉNAT À MARCEL NIAT NJIFENJI, UN ANCIEN MINISTRE, ÂGÉ DE 79 ANS. CE DERNIER PASSE POUR ÊTRE UN FIDÈLE AU RÉGIME ET SURTOUT AU PRÉSIDENT. CAR, COMME L'A SI BIEN SOULIGNÉ L'ARCHEVÊQUE DE DOUALA SAMUEL KLÉDA, DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE VACANCE DU POUVOIR PAR PAUL BIYA, L'EXISTENCE DE CE SÉNAT GARANTIT AU MOINS « L'ASSURANCE » D'UNE PAIX DANS LE PAYS.



## RELANCE : SOUS LA PRESSION DU PATRONAT, L'ÉTAT ASSURE UN RÉGIME D'EXCEPTION AUX INVESTISSEURS

Par Nicolas Delecourt

Pour l'heure, l'anglophone Yang Philémon, à la barre du bateau camerounais, espère en 2013 atteindre un PIB de 6,1 %, même si le FMI table de son côté sur une hypothèse plutôt basse de 5 %. Par ailleurs, il lui faut bien du courage politique à l'égard de certaines banques qui ont vu, d'après un rapport du FMI datant de fin 2011, leurs prêts improductifs augmenter d'environ 17 %. Faut-il en conclure que certaines banques camerounaises auraient cette fâcheuse tendance à prendre la liberté de violer les ratios prudentiels (niveaux de crédit qu'une banque n'est pas autorisée à faire en fonction de ses fonds propres et des avoirs des déposants) sous-régionaux ? Cela ne devrait-il pas plutôt inquiéter le gouvernement, et le conduire à être exigeant et à faciliter les actions du gendarme du secteur, la Cobac (Commission bancaire d'Afrique centrale), dans sa capacité à sévir avec lesdits établissements bancaires indécents ?

Certes, des dossiers plus urgents ne manquent pas pour le gouvernement. C'est le cas sur le front de l'emploi, où des actions telles que le recrutement spécial par l'État de 25 000 jeunes diplômés dans l'Administration par le biais de ses nombreux concours pour recruter de nouveaux agents sont forts louables. D'autant que le chef de l'État Paul Biya a annoncé cette année lors de la fête de la jeunesse la création de 200 000 emplois à la faveur du lancement de grands chantiers structurants. Sauf que la plupart de ces grands projets concernent des secteurs innovants comme la construction de barrages et d'autoroutes, l'extraction minière, l'agro-industrie, les installations énergétiques, etc. Domaines dans lesquels la ressource humaine n'est hélas pas toujours formée à tous les échelons, ce qui conduit l'État à privilégier pour le moment l'intensification de la formation professionnelle via des centres de formation privés, environ 300 au total, bénéficiant annuellement de subventions au prorata du nombre d'apprenants à former. Une sorte de bourse indirecte octroyée

aux jeunes qui veulent apprendre un métier. Toutefois, toutes ces initiatives de la part de l'État pourront difficilement terrasser le chômage qui affecte près de quatre millions d'actifs (un million de chômeurs et 3 millions de sous-emplois) si l'économie réelle n'est pas assez compétitive et capable de générer des emplois véritablement marchands.

Cependant, une bonne nouvelle réjouit le patronat. En effet, après s'être battu pour faire adopter une nouvelle loi destinée à relancer l'investissement dans le pays, il voit enfin la promulgation de celle-ci le 18 avril 2013. Elle fixe de manière explicite les avantages que l'État accorde désormais aux investisseurs au titre de l'exercice de leurs activités ou de leur participation au capital des sociétés camerounaises. Des avantages spécifiques qui visent les investissements dans leur phase d'installation et d'exploitation sur une période déterminée. L'État, qui veut encourager les investisseurs à miser sur le Cameroun, leur propose un régime d'exception sous la pression du patronat. Il fait le choix d'une relance de la croissance par la production et l'exportation, à l'inverse des autres pays de la zone CEMAC, dont l'économie est presque exclusivement soutenue par l'exploitation des ressources du sous-sol. En première ligne dans cette stratégie de relance, la ville de Douala, porte d'entrée du Cameroun, assurant le monopole économique, abritant 60 % des PME du pays et représentant aussi 60 % du PIB national avec 45 % des emplois. Toutes ces bonnes perspectives peuvent cependant être entravées par le fléau de la corruption. À en croire l'Observatoire de lutte contre la corruption du pays, 40 % des recettes enregistrées chaque année ne servent pas le développement pour cause de malversations. Ajoutons à cela l'analyse sévère de l'ONG camerounaise « SOS corruption » qui soutient que son pays perd en moyenne 400 milliards de FCFA par an du seul fait de détournements de fonds.